



VIE COMMUNALE - FINANCES - ÉCOLE - ANIMATIONS - ENVIRONNEMENT - TRAVAUX - DOSSIER - INFOS PRATIQUES

MALMERSPACH INFOS

EDITO

Chères Malmerspachaises, chers Malmerspachois,

Nous voici déjà à mi-chemin de cette mandature dont le démarrage fut atypique par bien des aspects. Les mois qui viennent de s'écouler, ne s'apparentent pas à un long fleuve tranquille, tant nous avons été secoués et bousculés dans un grand nombre de nos habitudes, voire certitudes.

Si nous devons penser nos projets avec une certaine prudence, nous devons néanmoins garder une vision optimiste sur nos capacités à venir et à faire encore progresser notre Commune au service de nos concitoyens. C'est dans cette optique que la Commune de Malmerspach s'efforce d'aller de l'avant. Votre Maire et votre Equipe Municipale sont au travail pour moderniser et rénover vos équipements, améliorer votre cadre de vie et le bien vivre-ensemble.

Parmi les sujets qui mobilisent toute notre énergie : la jeunesse reste notre priorité avec l'ouverture imminente d'une Maison d'Assistants Maternels (MAM) à la place de notre ancienne école maternelle au cœur du village. Je profite de cet édito pour souhaiter à tous nos petits et aux encadrants qui les accompagnent une bonne et heureuse année scolaire 2023/2024.

Merci une fois encore aux Associations, Bénévoles et Malmerspachois engagés qui organisent et participent aux divers travaux et animations communaux. D'autres propositions événementielles se succèderont dans les mois à venir. J'encourage tous nos habitants à s'associer à la vie de notre village. En parcourant notre site www.malmerspach.com ou en vous connectant à l'application Facebook « Le village de Malmerspach », vous ne pouvez passer à côté de la moindre information.

Vous le constaterez dans ces pages, notre Commune, votre Commune avance, évolue et s'engage sur un avenir que nous voulons tous durable, positif et attractif.

Mais une collectivité n'avance jamais seule et je remercie mes Adjoints pour leur travail au quotidien, et tous les Conseillers Municipaux pour leur sens des responsabilités. Je remercie également l'ensemble de nos Agents, qu'ils soient techniques ou administratifs, pour la qualité de leur travail. Ils sont les chevilles ouvrières de nos décisions et je suis heureux d'être entouré d'une équipe compétente et engagée au service des Malmerspachois. Dans une actualité si anxiogène, qui multiplie les inquiétudes, soyons acteurs du bien vivre ensemble. Avec enthousiasme, exigence et passion, soyons toutes et tous les artisans d'une Commune moderne et solidaire.

Eddie STUTZ, votre Maire.

ACTUALITÉS

La chasse communale

page 3

La rentrée scolaire

page 5

DOSSIER

Déchets : Fini les sacs bleus

pages 10-11

Automne 2023 - n°23

SOMMAIRE

● LES BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL	2
● DÉPART DE M.SIMON DE L'ONF	3
● CHASSE	
● FESTIVITÉS	4
● JEUNESSE	5
● BÉNÉVOLES	6
● TRAVAUX	7
● RECETTE	9
● DOSSIER : FINI LES SACS BLEUS	10
● HORAIRES DE LA MAIRIE	12
DON DU SANG	
PROCHAINES MANIFESTATIONS	
INFOS DIVERSES	



Bulletin municipal tiré à 250 exemplaires,
Distribué par les membres du Conseil Municipal

Responsable de la publication :

Eddie STUTZ, Maire

Conception, mise en page :

Caroline ECKERLIN DOPPLER, Adjointe au Maire

Comité de rédaction :

Nedjete BOURASS, Adjointe au Maire

Aurélie MERVANT

Sylvie MULLERSECK

n° de parution ISSN 2968-8922

**« Pour mieux vous informer
sur les actualités communales
de cet automne, nous avons fait
le choix de différer la parution
de ce bulletin de rentrée. »**

Les brèves du conseil municipal ...

16 juin 2023

*Adoption de décisions modificatives au Budget Principal
Renouvellement d'une ligne de trésorerie
Affectation des résultats 2022
Octroi d'une subvention exceptionnelle au Souvenir Français
Divers points de gestion courante*

6 octobre 2023

*Chasse - bail 2024-2033 : vote des membres de la Commission communale de dévolution
Approbation du PV d'arpentage au lieu-dit Grussy
Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire 2024-2027 du Centre de Gestion du Haut-Rhin
Adhésion de plusieurs communes au Territoire d'Énergie Alsace (TEA)
Approbation du contrat de Territoire Sud Alsace avec la Collectivité Européenne d'Alsace
Approbation de diverses participations financières
Approbation des tarifs des sapins de Noël
Divers points de gestion courante*

20 octobre 2023

*Renouvellement de la convention de Chasse - bail 2024-2033
Approbation de la convention de financement pédagogique « La Mer Poule »
Approbation du calendrier des fêtes de fin d'année
Avis favorable à la fusion des paroisses protestantes réformées de Thann et Fellingering
Approbation des rapports d'activités 2022 de la Communauté de Communes
Adoption de décisions modificatives au Budget Principal
Divers points de gestion courante*

Garde forestier

BONNE CONTINUATION MONSIEUR SIMON

Notre garde forestier, Jean-Paul SIMON, en poste sur le secteur de Malerspach, Mitzach, Geishouse et Husseren-Wesserling depuis 40 ans, a demandé sa mutation à Remiremont (Vosges).

Une réception a été donnée en son honneur à Mitzach le 28 septembre dernier en présence des Elus des 4 Communes, ses collègues et amis, ainsi que sa famille.



CHASSE

Renouvellement du bail de chasse communal

IL Y A QUELQUES MOIS, LES PROPRIÉTAIRES FONCIERS ONT ÉTÉ INVITÉS À SE PRONONCER SUR LA RÉPARTITION DU PRODUIT DE LA CHASSE EN VUE DE LA RELOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE

La procédure de location du lot de chasse, qui constitue un événement important pour une commune mais également pour les chasseurs, a lieu conformément aux conditions du cahier des charges arrêté par le Préfet et dispose de modalités spécifiques au régime d'Alsace-Moselle.

La Commune, dans le cadre de son pouvoir d'administration du territoire de chasse, a la possibilité de donner en location le ou les lots de chasse communaux par convention de gré à gré, par appel d'offres ou par adjudication publique. Les baux de chasse ainsi consentis le sont pour une durée de 9 ans. Le bail en cours a débuté le 2 février 2015 et prendra fin le 1er février 2024.

Toutefois, la loi accorde un droit de priorité au locataire en place depuis au moins 3 ans.

Il convient à la 4C (Commission Communale Consultative de la Chasse) de préciser le cahier des charges et de mener les négociations de gré à gré suite auxquelles le Conseil Municipal est appelé à délibérer. Sans accord entre le locataire et la Commune, une adjudication publique est prévue par la loi.

La Commune de Malerspach possède un lot de chasse unique. Avec ses 226 hectares, 46 ares et 57 centiares, il constitue l'un de plus petits lot de

chasse de la vallée. Il comprend 180 hectares de terrains boisés.

Depuis 52 ans, c'est la famille Kuhner établie à Moosch, qui loue la chasse malerspachoise. Un nouvel accord de gré à gré a été signé fin octobre octroyant à nouveau pour 9 ans le droit de chasse à Monsieur Kuhner.

C'est une aubaine pour notre Commune d'avoir pu réattribuer une nouvelle fois la gestion de la chasse à un acteur local, engagé dans le respect de l'équilibre naturel et qui connaît notre forêt et ses enjeux comme sa poche.

Le prix de la chasse est fixé à 8 500 €/an.



Dates des battues

29/10/2023 - 12/11/2023 - 26/11/2023
10/12/2023 - 14/01/2024 - 28/01/2024

Le 14 juillet

Malgré l'interdiction des feux d'artifice et du bûcher par la Préfecture, notre fête nationale a été une réussite ! Retrouvailles et convivialité étant toujours de mise.

Nous avons pu profiter du traditionnel repas, de la retraite aux flambeaux, de la musique et de la bonne ambiance. Nombreux étaient ceux qui ont dansé et chanté.

Merci à tous d'avoir été au rendez-vous et merci à nos associations villageoises pour l'énorme investissement que demande chaque année l'organisation de cet événement !

Le jour de la nuit

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL ÉTAIENT HEUREUX DE VOUS ACCUEILLIR POUR LA 4 ÈME ÉDITION MALMERSPACHOISE, DU JOUR DE LA NUIT.

Nous avons eu de la chance d'avoir avec nous, Hugo, Agent de la Brigade Verte, qui a expliqué les effets négatifs de l'éclairage nocturne sur la faune et la flore, mais aussi sur les habitants. Ces moments d'échanges et de pédagogie auprès des petits et des grands sont toujours une bonne occasion de mieux comprendre l'impact de nos modes de vie sur ce qui nous entoure.

Même si nous n'avons pas eu la chance de pouvoir observer les étoiles, le temps s'est montré assez clément pour nous permettre de déambuler dans les rues du village dans la nuit complète au son de la cornemuse de M. Lampson qui nous a fait le plaisir de nous faire découvrir son instrument.

À l'arrivée, chocolat chaud, jus de pommes et soupe de potiron vous attendaient. Un conte a été lu par Juliette Mura, accompagné de sa troupe d'enfants, qui par la suite, sont allés allumer, non sans une grande excitation, leur bûcher ! Les conscrits ont à leur tour, avec beaucoup d'émotion, embrasé leur bûcher.

Repas Gumbisch



Succès également pour le repas Gumbisch annuel organisé par l'AGSP. Un grand merci aux petites mains qui ont coupé et cuisiné les 90 kg de choux et servi 130 repas.





JEUNESSE

La rentrée scolaire 2023

CHAQUE RENTRÉE SCOLAIRE MARQUE LE DÉBUT D'UNE NOUVELLE AVENTURE, OÙ CHAQUE JOUR EST UNE OCCASION DE GRANDIR ET D'APPRENDRE.

Lundi 4 septembre, après une longue pause estivale, les élèves ont retrouvé leurs cartables pour une belle rentrée ensoleillée. Cette année, Mme Camille Huck, la Directrice, a été rejointe par Mme Alexane Kubiak, titularisée sur ce poste pour les classes de maternelles jusqu'au CE1. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre école et de notre village.

Pour cette année scolaire, notre école compte 31 élèves répartis comme suit :

Classe de Mme Kubiak
2 petits, 2 moyens, 1 grand, 5 CP et 2 CE1
Classe de Mme Huck
8 CE2, 3 CM1, 8 CM2

Nous pouvons également toujours compter sur Mme Brigitte Luttringer, notre ATSEM, aux petits soins des petits et des grands, ainsi que sur Mme Evelyne Hansberger toujours prête à rendre service.

Ça bouge pas mal pour les enfants du village

DEPUIS LE PRINTEMPS, TOUS LES ENFANTS DU VILLAGE PEUVENT PARTICIPER GRATUITEMENT, SUR INSCRIPTION, AUX « SAMEDIS DES ENFANTS » ORGANISÉS ET IMAGINÉS PAR JULIETTE MURA.

Juliette, épaulée d'Isabelle et de Léna, toutes les trois bénévoles (il faut le préciser!), proposent diverses activités aussi ludiques que citoyennes afin d'impliquer les plus jeunes à la vie du village.

Initiation aux gestes de premiers secours en présence d'un pompier, fabrication et installation de décorations dans le village, après-midi cinéma, confection d'un petit bûcher ou encore après-midi à thème, le programme est élaboré pour et avec les enfants, qui sont libres de proposer des activités.

Depuis la rentrée, les enfants ont pu participer aux journées du Patrimoine au Parc de Wesserling avec au programme une balade contée dans les jardins des cabanes enchantées et un atelier d'impression manuelle sur tissu.

Les maternelles CP-CE1 ont profité de la proximité de la forêt pour partir faire une cueillette d'automne et découvrir le Land Art (art contemporain caractérisé par un travail dans et sur la nature).

Dans le cadre des « Musicales du Parc » c'est un concert sur le thème des percussions avec démonstration de plusieurs instruments qu'ils ont eu le plaisir de découvrir au CAP de Saint Amarin.

Nous rappelons encore une fois à tous les enfants, parents et usagers de la route à la plus grande prudence et le respect de la sécurité routière et du stationnement dans nos rues et plus particulièrement aux abords de l'école aux heures d'entrée et de sortie de classe. Aucun accident n'est à déplorer à ce jour, mais quelques sueurs froides auraient pu être évitées si nous étions tous plus vigilants ...

Afin de soutenir cette initiative incroyable, la Commune met à disposition une salle et un petit local de stockage à l'étage de la mairie afin d'offrir un lieu sécuritaire à cette petite troupe.

Le prochain samedi des enfants sera organisé le 25 novembre avec au programme :

de 10h à 11h30 :
matin citoyen (décorations de Noël dans le village)
de 14h à 17h :
tournoi sur Mario Kart et initiation au Pixel Art

Un très grand MERCI à toutes les trois pour cette belle initiative qui rencontre un franc succès.

Pour s'inscrire c'est très simple, contactez Juliette au 06 48 68 21 94 ou murasamueljuliette@orange.fr

L'été des bénévoles

TOUT AU LONG DE LA SAISON ESTIVALE, ILS ONT RÉPONDU PRÉSENT, POUR ENCORE DONNER DE LEUR TEMPS !

Les tâches effectuées sont variées et touchent à différents aspects de la vie du village, c'est pour cela que les bénévoles sont aussi précieux chacun apportant son temps et ses compétences au service de tous et toujours avec bonne humeur ! Comme toujours, plusieurs équipes se sont partagé les travaux.

Dans le village : fleurissement, nettoyage du chemin de l'Allmend et des rigoles en forêt, débroussaillage de la Voie Romaine et au Lager, pose d'un regard rue de laThur, béton le long des fils d'eau dans la Cité Hartmann, arrachage des renouées du Japon sur les rives de la Thur.

A l'ancienne école maternelle : ponçage des fenêtres et pose de vernis, nettoyage et peinture de la marquise, pose de la clôture, un beau travail qui aura permis d'effectuer en régie une partie des travaux de réhabilitation du bâtiment et faire des économies non négligeables pour notre petite Commune.

Encore une belle preuve d'implication, pour nos bénévoles qui ont travaillé dur. Nous ne le répèterons jamais assez, le village ne serait pas le même sans eux !

Pour remercier cette fine équipe, une journée pêche et un repas de fin d'année ont été organisés.



Le rond point de la RD1066

La RD1066, anciennement RN66, qui traverse le ban communal de Malmerspach est gérée par la CEA (Collectivité Européenne d'Alsace) tout comme les rues traversant le village jusqu'au réservoir en haut de la rue des Ecoles ainsi que les rues des Cités Hartmann. Des travaux de réfection de la chaussée ont eu lieu récemment sur le rond point à l'entrée du village.

Le saviez-vous ? Pour des raisons de sécurité et de visibilité, ce rond point doit rester nu et franchissable, c'est pourquoi il nous est impossible de l'aménager ou de l'arborer.



Cette année, priorité à la MAM

Hormis les travaux courants et d'entretien, nous avons dédié ces derniers mois à de nombreux travaux à l'ancienne école maternelle. Cela a permis de réaliser à moindre coût une partie des travaux. La préparation des extérieurs notamment a été réalisée en régie, l'élagage des arbres, le nivellement du terrain et l'installation de nouvelles clôtures.

Frédéric, notre Agent technique, appuyé par Raymond, notre Adjoint aux travaux, ont consacré beaucoup de leur temps aux réunions de chantier hebdomadaires et suivi attentivement l'avancée des travaux. Nous les en remercions tout particulièrement ainsi que Katia notre Secrétaire de Mairie et Nedjete notre Adjointe aux finances qui ont effectué, sans compter les heures, un travail administratif particulièrement chronophage.

Les entreprises se sont succédé depuis ce printemps et les travaux sont officiellement terminés depuis le 20 octobre. Nous sommes ravis de la réalisation de ce chantier qui n'aura pas réservé trop de mauvaises surprises. Seul imprévu et non des moindres, il a fallu poser de 2 poutres métalliques pour cintrer les anciennes poutres fendues et renforcer le plancher de l'étage. Un surcoût de 30 000 € qui ne dépasse pas la marge raisonnable que nous avions prévue pour ce type de chantier.

Le RDC du bâtiment est presque intégralement remis à neuf et dispose des dernières normes d'accessibilité et de sécurité incendie. Nous attendons le feu vert de la PMI (Protection maternelle infantile) pour accueillir en toute sécurité une activité de garde de jeunes enfants.

Les clés ont été remises à l'association Hakuna MAM Tata qui occupera les lieux. C'est un groupement de 4 assistantes maternelles qui accueilleront bientôt jusqu'à 16 enfants. Nous leur laissons le temps d'aménager les lieux avant d'inaugurer officiellement ce printemps.

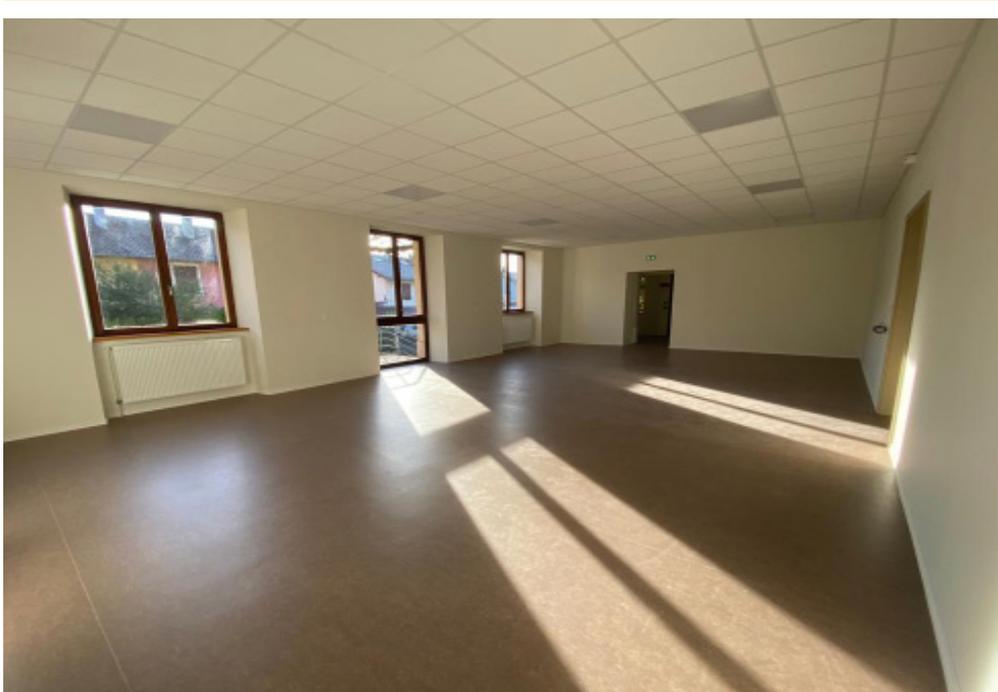
Le devenir de ce bâtiment communal, historiquement dédié aux enfants, était un des principaux objectifs du mandat. Nous sommes ravis d'avoir su lui trouver une nouvelle fonction, toujours au service de l'enfance et des familles.

Pour tout renseignement :
Association Hakuna MAM Tata
mamhakunamamtata68550@gmail.com
ou 03 89 83 62 41





 **Le chantier en quelques images**





Budget initial : 365 976 € TTC

Subventions CAF : 185 600 €

Subventions CEA : 63 494 €

Autofinancement du delta par le budget communal et par la vente d'un terrain à hauteur de 66 850 €

Le chantier en quelques chiffres

À VOS RECETTES

Manalas

— de Katia

CUISSON 20 MN

INGRÉDIENTS

2 ŒUFS ENTIERS

1 JAUNE D'ŒUF

500 G FARINE

200 G LAIT

100 G SUCRE SEMOULE

100 G BEURRE

25 G LEVURE BOULANGÈRE

PÉPITES DE CHOCOLAT

1 PINCÉE DE SEL



RECETTE

Dans une casserole, faites tiédir la moitié du lait. Versez-le dans un saladier.

Mélangez la levure dans ce lait et versez-y 100 g de farine, mélangez afin d'obtenir une préparation homogène.

Couvrez le saladier avec un torchon propre et laissez lever la pâte pendant 20 min.

Dans une casserole, faites fondre le beurre sur feu doux, ajoutez le reste de lait, le sucre semoule et une pincée de sel.

Versez les préparations dans le bol d'un robot ménager ou un saladier et mélangez. Ajoutez-y les œufs entiers et le reste de la farine.

Ensuite, pétrir la pâte énergiquement pendant 15 min. Couvrez le bol avec le torchon et laissez lever la pâte pendant 30 mn.

Étalez la pâte sur un plan fariné et formez des petits cylindres de 3 cm de diamètre et de 15 cm de long. Taillez ces morceaux de pâte aux ciseaux afin de former la tête, les bras et les jambes.

Préchauffez le four th. 6 (180°C).

Placez les manalas sur une plaque recouverte de papier sulfurisé et, à l'aide d'un pinceau, dorez-les avec le jaune d'œuf. Déposez des pépites de chocolat sur les têtes et les corps.

Laissez lever pendant 20 min et enfournez pendant environ 15-20 min.

Collecte des déchets : ce qui change en 2024

LE CONTRAT DE RAMASSAGE DE NOS DÉCHETS ARRIVE À ÉCHÉANCE FIN 2023. C'EST LA CCVSA QUI ASSURE LA GESTION DU SERVICE DES COLLECTES POUR LE COMPTE DES COMMUNES DE LA VALLÉE DE SAINT-AMARIN.

Dans une logique d'optimisation de notre système de tri avec la mise en place d'une déchetterie mobile pour enfin stopper l'enfouissement des encombrants, les collectes aussi évoluent avec un service plus écologique et plus performant.

Dans cette optique, COVED-PAPREC, notre prestataire historique a répondu favorablement au nouveau marché public lancé cette année par la CCVSA.

Pourquoi changer de système ?

En premier lieu, l'évolution des réglementations impose un nouveau cahier des charges :

- Les protocoles de manutentions pour prévenir les troubles musculosquelettiques et les risques d'accidents (piqûre, blessure, contamination,...) ont évolué. La recommandation R437 prévoit que le ramassage des déchets doit se faire en conteneur roulant normalisé ... un bac poubelle en définitive.
- La loi AGEC rend obligatoire la mise en place d'une collecte hebdomadaire des bio-déchets alimentaires. L'objectif est de réduire le volume incinéré tout en transformant ces déchets organiques en ressources.
- La circulation des camions de collecte en marche arrière est supprimée afin d'éviter les accidents, parfois mortels, qui sont à déplorer chaque année en France.

Un nouveau parcours de collecte a été défini en collaboration avec les conseils municipaux pour apporter des solutions adaptées dans chaque commune.

« Avec la flambée du coût des énergies, le système de collecte hebdomadaire des OMR n'est plus un modèle économique viable. »

Un bureau d'étude a été consulté pour repenser tout le système de collecte et évaluer les coûts de différents scénarios. Le fonctionnement actuel s'est avéré être particulièrement coûteux et perfectible.

En effet, le coût de la collecte et du traitement de nos déchets (qui constituent à eux deux 75% des dépenses) est amené à augmenter considérablement.

« On suppose une première hausse d'environ 30% si on conservait le système actuel. »

Or, la gestion des déchets des particuliers fonctionne via un budget annexe de la CCVSA qui doit s'autofinancer. C'est pourquoi les augmentations des tarifs des prestataires sont répercutées sur la redevance.

Afin d'être moins tributaire des aléas tarifaires liés aux coûts en constante augmentation des taxes, des énergies et du carburant, il est urgent de s'adapter en triant toujours plus efficacement pour réduire le volume de déchets à incinérer (les ordures ménagères résiduelles et les encombrants).

En ajoutant la collecte des bio déchets au schéma, il est possible et primordial de refondre le schéma de collecte pour proposer un système qui assure un service de qualité à un coût maîtrisé.

« La fin des sacs bleus. »

Vous l'aurez compris la dotation en sacs bleus va disparaître au profit d'un bac poubelle pour les ordures ménagères résiduelles (celles qui restent quand on a trié ses bio déchets et ses recyclables).

Chaque foyer se verra doté d'une poubelle grise d'une contenance de 120L à 660L selon la taille du foyer. Chaque poubelle sera équipée d'une puce qui permettra d'identifier son propriétaire et de comptabiliser sa collecte lors de la levée par le camion.

Des bacs jaunes individuels destinés à collecter les recyclables seront également distribués. Il ne sera plus nécessaire de trier séparément les emballages et les papiers/cartons puisque la nouvelle plateforme de tri est plus moderne et traite un seul flux de déchets par criblage automatisé.

C'est l'occasion d'améliorer encore le geste de tri ainsi que le service à la population avec une collecte à domicile. Ainsi les actuelles bornes de tri jaunes et bleues vont disparaître, tandis que seules celles pour le verre seront maintenues.

Les foyers inaccessibles aux camions de collecte, ainsi que les grands habitats collectifs auront accès à des bornes grises de dépôt pour leurs ordures ménagères et seront dotés de sacs jaunes pour la collecte de leurs recyclables. A Malmerspach, 4 foyers sont concernés.

En 2024, la redevance continuera d'être calculée d'après le nombre de personnes composant le foyer. Dès 2025, elle sera composée d'une part fixe calculée en fonction de la taille du bac poubelle gris pour les OMR attribué. Cette part inclura un nombre forfaitaire de 12 collectes annuelles de ce bac gris.

Chaque collecte supplémentaire du bac gris au delà du forfait donnera lieu à une facturation supplémentaire, c'est la part variable. C'est pourquoi, même si le camion de collecte passe tous les 15 jours, il est recommandé de ne sortir son bac qu'une fois plein et dans la mesure du possible, une fois par mois.

Actuellement, les sacs bleus sont remplis à 42% en moyenne de déchets organiques. On part du principe que si l'on supprime totalement les déchets organiques alimentaires de nos poubelles d'OMR, il est possible d'en limiter le volume mais également d'éviter les problèmes sanitaires liés à l'espacement des collectes.

Pour encourager le tri, le bac jaune pourra quant à lui être sorti aussi souvent que nécessaire et ne donnera pas lieu à une facturation supplémentaire.

Comment ça fonctionnera ?

Le prestataire commencera la distribution des bacs gris et jaunes au premier trimestre 2024 pour que toutes les communes du territoire soient passées au nouveau système d'ici le printemps. A cette occasion il fera également avec vous, la mise à jour de vos informations pour le compte de la CCVSA.

En janvier, vous recevrez 1/3 de la dotation habituelle en Ecosacs bleus pour continuer avec le système de collecte habituel, le temps que tous les foyers de la commune soient équipés en bacs.

« Le paiement de la redevance donne accès aux différents services de gestion des déchets. »

Chaque abonné recevra un badge nominatif. Il permettra d'accéder aux bornes de dépôt pour les

bio déchets alimentaires (et pour les foyers concernés, à borne grise de dépôt des ordures ménagères). Ce badge donnera également accès à la déchetterie mobile afin d'en limiter l'accès aux seuls habitants du territoire.

« Des réunions publiques d'information seront organisées au mois de janvier par la CCVSA. »

Nous vous invitons vivement à lire le bulletin intercommunal à paraître pour en savoir plus, certains ajustements sont encore en cours d'organisation avec notre prestataire. Les informations spécifiques, la facturation et cas particuliers seront également détaillés ultérieurement.

Des flyers explicatifs à conserver seront distribués en même temps que les nouveaux bacs.

En bref, ce qu'il faut retenir

les OMR (ordures ménagères résiduelles)

seront collectées au domicile dans un bac individuel gris qui sera distribué au printemps. Le camion passera tous les 15 jours, mais le forfait annuel de base inclut 12 levées par an. Pour les logements inaccessibles aux camions de collecte, une borne grise de dépôt pour vos sacs d'ordures ménagères de 30L sera accessible au moyen de votre badge.

les déchets organiques alimentaires

pourront être déposés sans limite en borne de dépôt située dans l'actuel espace des bornes de tri à l'entrée du Parc de Malmerspach. Cette borne sera collectée chaque semaine. Des seaux et des sacs biodégradables seront mis à disposition en mairie. Le compostage à domicile reste vivement encouragé.

les emballages recyclables et cartons

seront collectés au domicile dans un bac jaune distribué par le prestataire de collecte. Dans le cas particulier des habitats collectifs et des logements inaccessibles pour les camions de collecte, des sacs jaunes translucides seront distribués en mairie. Collecte tous les 15 jours en alternance la collecte des OMR sans facturation supplémentaire. Pour le verre (et les textiles), les bornes d'apport restent inchangées.



Mairie de **MALMERSPACH**
15 rue des Écoles

03 89 82 62 35

mairie-malmerspach@orange.fr

www.malmerspach.com

 [levillagedemalmerspach](https://www.facebook.com/levillagedemalmerspach)

**Horaires d'ouverture
au public**

SECRETARIAT

lundi, mercredi
de 10h à 12h
et vendredi
de 16h à 18h

PERMANENCES DES ÉLUS

Eddie Stutz, Maire :
sur rendez-vous

Nedjete Bourass , Adjointe :
Cadre de vie, école et finances
vendredi de 17h à 18h

Philippe Diffor, Adjoint :
Animations, agriculture et chasse
mercredi de 10h à 11h

Raymond Guillaume, Adjoint :
Travaux et forêt
jeudi de 18h à 19h

Caroline Eckerlin Doppler, Adjointe :
Communication et urbanisme
mardi de 17h30 à 18h30

ou sur rendez-vous

Don du sang

MOOSCH

Le vendredi 22 décembre 2023
de 16h à 19h30
Salle de l'Espérance

Informations sur :
dondesang.efs.sante.fr/



Prochaines manifestations

La fête des Aînés

Samedi 16 décembre 2023 à la salle Polyvalente

La fête de l'école

Vendredi 22 décembre 2023 à la salle Polyvalente

Repas Surlawerla organisé par l'AGSP

Samedi 10 février 2024
Sur réservation au 06 37 89 43 83

Nouveau curé pour notre paroisse

Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau curé, l'abbé Frédéric Flota qui succède à l'abbé Jonhatan Nock à la tête des trois Communautés de Paroisses de la Vallée de la Thur : Grand Ballon, Fil de la Thur et Val de Wesserling. Cela représente 17 communes et environ 16 500 habitants.

Une messe d'installation a eu lieu le samedi 16 septembre à l'Eglise de Saint-Amarin.



Un studio photos à Malmerspach

Nouveauté !

Le Studio MK Service & Image ouvre ses portes à Malmerspach !

Marie-Amélie vous accueille au 8 Allée de la Filature pour tous vos projets photos. Grossesse, naissance, famille, mariage... en studio et en extérieur.